

# MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAULIN

SÉANCE ORDINAIRE DU 15 AOÛT 2018

## Administration générale

1. **La séance a été ouverte** à 20 h en présence de deux (2) citoyens et en l'absence des conseillers Claude Frappier et Mario Lessard.
2. **L'ordre du jour** a été adopté à l'unanimité.
3. **Les procès-verbaux** de la séance ordinaire du 4 juillet 2018 et de la séance extraordinaire du 12 juillet 2018 ont été adoptés à l'unanimité.
4. **Le relevé de la correspondance reçue** depuis la dernière réunion a été déposé.
5. **Les comptes courants** ont été déposés, approuvés et autorisés à l'unanimité.
6. Il a été résolu à l'unanimité de désigner le directeur général à titre de répondant en matière d'accommodement aux termes de la **Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État**.
7. Avis de motion a été donné pour la révision du **Code d'éthique et de déontologie des employés** à la séance du 3 septembre 2018 et le projet de règlement 265 a été déposé.
8. Avis de motion a été donné pour **la révision des tarifs applicables au remboursement des frais de déplacement et dépenses encourues par les élus et le personnel** à la séance du 3 septembre 2018 et le projet de règlement 266 a été déposé.
9. Il a été résolu à l'unanimité **d'autoriser le directeur général et son adjointe à participer au congrès de zone de leur association professionnelle**.
10. Il a été résolu à l'unanimité d'accorder à **PG Solutions** de Rimouski un contrat pour la fourniture, l'installation et la configuration de **logiciels anti-virus au bureau municipal** pour un déboursé total de 540 \$, taxes en sus.
11. Il a été résolu à l'unanimité **de transférer à la Société d'histoire et de généalogie de Saint-Paulin**, comme prévu, les subventions reçues du député provincial (1 000 \$) et de la députée fédérale (200 \$) dans le cadre du 30<sup>e</sup> anniversaire de la fusion municipale de Saint-Paulin.
12. Le maire a informé le public que :
  - le Conseil a décidé de ne pas donner suite à une demande de subvention du *Séminaire St-Joseph* pour son équipe de hockey.
  - La Municipalité a reçu de la *Caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie* une contribution de 1 000 \$ pour *L'AJOUT Municipal*.

## Sécurité publique

13. Il a été résolu à l'unanimité d'autoriser **la formation de trois (3) de nos pompiers** : M. Jérémy Chevalier au cours de base de pompier ainsi que MM. Vincent Bergeron et Sébastien Lesage au cours complémentaire d'opération d'autopompe.
14. Il a été résolu à l'unanimité de désigner **le directeur de notre Service de sécurité incendie** à titre de répondant des mesures d'urgence éventuellement rendues nécessaires par la circulation de matières dangereuses sur notre territoire municipal.
15. Il a été résolu à l'unanimité d'**accepter la démission comme pompier volontaire de M. Vincent Dumouchel**, qui est déménagé de la municipalité, et de le remercier pour ses services.
16. La conseillère responsable du secteur, Mme Claire Boucher, a informé la population que les formulaires pour permettre aux victimes des inondations printanières de réclamer l'aide gouvernementale sont disponibles au bureau municipal.

## Transport

17. Il a été résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de service de M. André Desrochers, de l'entreprise *Scellement de fissures d'asphalte inc.* de Saint-Thomas, pour **réparer les fissures dans l'asphalte de nos chemins récemment pavés** au coût de 1,31 \$ / mètre.
18. En l'absence du conseiller responsable du secteur transport, M. Claude Frappier, le maire a informé le public que **le ministre des Transports a accepté notre règlement 264** relatif au transport lourd dans la municipalité et **a majoré son soutien pour l'entretien de nos chemins (de 46 280 \$ à 95 900 \$)**. Il a aussi précisé que la visite pour l'acceptation définitive des travaux du chemin des Allumettes est prévue pour le lendemain, le 16 août.

## Hygiène du milieu

19. Il a été résolu à l'unanimité **d'adhérer au regroupement des municipalités partenaires pour la protection du climat**. La Municipalité rejoint ainsi les municipalités de Saint-Alexis-des-Monts, Saint-Mathieu-du-Parc, Saint-Élie-de-Caxton, Yamachiche et Saint-Édouard-de-Maskinongé; ce regroupement sera appuyé par la SADC du territoire de la MRC.
20. Dans le dossier de la prolongation des services au secteur du Lac-Bergeron, il a été résolu à l'unanimité :
  - d'autoriser l'administration à **procéder au financement temporaire du projet**;
  - d'autoriser l'administration à **finaliser l'acquisition de terrain de M. Daniel Jalbert pour l'installation d'une station de pompage** et d'autoriser le maire et le directeur général à signer les actes notariés nécessaires à cette acquisition et à la servitude afférente;

- de **ratifier la décision du Service des travaux publics de devancer l'ouverture du barrage municipal du secteur pour faciliter le déroulement des travaux.**

21. La conseillère responsable du secteur, Mme Laurence Requilé, a informé le public que le dossier de gestion de la branche 4 de la rivière St-Louis se poursuit à la MRC et que le dossier d'aménagement permanent de notre écocentre se poursuit concernant les autorisations nécessaires.

### **Santé et bien-être des citoyens**

22. Il a été résolu à l'unanimité **d'endosser la révision budgétaire de l'OMH pour 2018.**

23. Il a été résolu à l'unanimité de procéder à **l'enfouissement des fils alimentant l'éclairage au Parc du Sacré-Cœur** et de confier le mandat à *Léo Béland et fils* de Saint-Paulin, au coût de 850 \$ plus taxes.

24. En l'absence du conseiller responsable du secteur, M. Mario Lessard, le maire a avisé le public que la Municipalité a reçu une invitation de la MRC à une conférence de presse de *Maskicom* pour le lancement du projet internet haute vitesse. Il a aussi signalé que le ministre Thériault a accusé réception de l'argumentation des municipalités de Saint-Alexis-des-Monts, Saint-Paulin, Saint-Barnabé et Charette qui souhaitent regrouper leurs OMH.

### **Aménagement, urbanisme et zonage**

25. Avis a été donné que le Conseil se penchera le 3 septembre sur **une demande de dérogation mineure** faite par M. Patrice Bélair du 2290, rang Beauvallon, suite à une consultation publique qui se tiendra le même soir.

26. Le conseiller responsable du secteur, M. André St-Louis, a informé le public que **la nouvelle réglementation municipale en matière d'aménagement et d'urbanisme a été approuvée par la MRC et est entrée en vigueur le 17 juillet.** Il a aussi signalé que l'UPA organise une activité de portes ouvertes sur les fermes du Québec à laquelle le Conseil a décidé de ne pas accorder de contribution financière.

### **Culture, loisirs et sports**

27. Il a été résolu à l'unanimité de **féliciter les jeunes Mathis et Rosalie Boisclair pour leur participation aux Jeux du Québec** à Thetford Mines, en athlétisme, à la fin de juillet.

28. Le conseiller responsable du secteur, M. Jacques Frappier, n'avait pas d'information particulière à transmettre au public.

### **Autres sujets**

29. À la parole au public, M. Alyre Bélanger est intervenu sur plusieurs sujets :

- il a félicité le directeur du Service des travaux publics pour son travail minutieux de planification du scellement des fissures sur les chemins asphaltés récemment par la Municipalité;
- il s'est informé des modalités d'acceptation définitive des travaux réalisés sur le chemin des Allumettes; le maire a expliqué le processus;
- il a demandé si la Municipalité comptait refermer les vannes du barrage municipal cet automne; le maire a répondu qu'on ne comptait pas le faire vu que les travaux du secteur du Lac-Bergeron dureront jusqu'au moment habituel de l'ouverture des vannes chaque automne.
- Il s'est informé des travaux d'aménagement de notre écocentre permanent, notamment de la fiabilité des subventions annoncées, et des modalités d'opération de l'écocentre, notamment de la disposition des matières résiduelles et des coûts de transport. Le maire, la conseillère responsable du dossier et le directeur général ont répondu à ses demandes d'information.

30. Par vote unanime, à 20 h 25, **la séance a été levée.**